



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Répartition des moyens financiers de la Confédération pour la recherche et l'innovation

Berne, 28.11.2018. **Les dépenses fédérales en matière de recherche et d'innovation augmentent d'année en année. Au cours de la dernière décennie, elles ont crû d'environ un tiers en valeur nominale. La Confédération parle d'une offensive de numérisation, mais les infrastructures de recherche numérique en sciences humaines et sociales manquent d'argent. Une nouvelle étude menée sur le mandat de l'ASSH montre où vont les fonds.**

La nouvelle étude « Finanzierung von Forschung und Innovation durch den Bund ab 2008 » reconstitue les flux financiers de la Confédération dans les domaines de la recherche et de la promotion de l'innovation au cours des dix dernières années. Où va l'argent ? Quelles sont les priorités ? Dans quelle mesure les infrastructures de recherche sont-elles soutenues ? Il s'avère que toutes les disciplines scientifiques ont pu bénéficier de l'augmentation du financement, mais les taux de croissance dans les différents domaines varient considérablement selon l'instrument de financement.

En 2017, par exemple, le Fonds national a accordé environ 237 millions de francs aux sciences humaines et sociales. Il s'agit d'environ 23 pour cent de l'ensemble des subsides du FNS pour la recherche fondamentale. A titre de comparaison : les sciences MINT reçoivent 38 pour cent, les sciences de la vie 39 pour cent. La situation est différente dans le domaine de la recherche en innovation. Ici, les sciences humaines et sociales demeurent pratiquement exclues du financement. Sur les quelque 180 millions de francs dont Innosuisse disposait en 2017, seul un centième a été versé dans ces domaines. Les sciences MINT dominent, recevant environ 60 pour cent du financement.

La situation est similaire dans le domaine du financement fédéral des infrastructures de recherche. Ici, les infrastructures des sciences MINT reçoivent environ deux tiers de l'ensemble des moyens financiers. Les infrastructures en sciences humaines et sociales ne reçoivent qu'environ 10 pour cent. Les soutiens financiers, nécessaires à l'heure du tournant numérique, manquent. Le développement numérique des piliers de la recherche en sciences humaines et sociales, tels que les éditions à long terme, les répertoires ou les bases de données, est ainsi entravé.

Personnes de contact

Dr Markus Zürcher : markus.zuercher@sagw.ch, tél. 031 306 92 50

Dr Marlène Iseli : marlene.iseli@sagw.ch, tél. 031 306 92 56

Publication

Finanzierung von Forschung und Innovation durch den Bund ab 2008. Bericht im Auftrag der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften (SAGW), verfasst von Sabina Schmidlin, across-concept, Bern 2018.

Façon de citation: Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften (2018) Finanzierung von Forschung und Innovation durch den Bund ab 2008. Swiss Academies Reports 13 (3).

DOI: doi.org/10.5281/zenodo.1475753

Download: <http://www.sagw.ch/sagw/oefentlichkeitsarbeit/publikationen/publis-wiss-pol.html>

ASSH – communiquer, coordonner, encourager

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) communique, coordonne et encourage la recherche en sciences humaines et sociales en Suisse. En tant qu'organisation faîtière, elle regroupe 61 sociétés savantes et 20 commissions scientifiques. Elle dirige également plusieurs entreprises de recherche de taille importante. L'ASSH fonctionne comme intermédiaire entre, d'une part, des chercheurs et des personnes intéressées au domaine scientifique, et, d'autre part, les organes exécutifs, les autorités et le grand public. Disposant d'un budget annuel de 16 millions de francs environ, elle est dirigée par un Comité de dix-neuf membres issus de la communauté scientifique, de la politique et de l'administration. Le Secrétariat général compte quatorze collaboratrices et collaborateurs.